

Visite de la cathédrale

De nouveau accessible après l'effraction et le vol d'objets précieux



Visite de la cathédrale

LA CATHÉDRALE RÉOUVRE SES PORTES À AUCH !

Suite au vol de deux couronnes au musée du trésor de la cathédrale dans la nuit du vendredi 5 juillet, le site était fermé au public. Le musée liturgique réouvre ses portes vendredi 12 juillet afin de pouvoir de nouveau accueillir habitants et touristes.

Conditions de réouverture

Les travaux de réparation du Trésor de la cathédrale entrepris suite au vol des deux couronnes sont sur le point de s'achever. Les objets dérobés sont des chefs-d'œuvre d'orfèvrerie du début du XXe siècle utilisés pour certaines fêtes liturgiques. Les couronnes, créées à partir de bijoux offerts par des membres de la communauté religieuse, venaient surmonter les têtes de statues de la Vierge et de l'enfant. Si les objets restent manquants, une signalétique expliquant la situation exceptionnelle et l'intérêt de ces objets sera installée à leur emplacement.

L'équipe du musée s'apprête à accueillir de nouveau les visiteurs sur site de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h tout au long de l'été. Les collections sont visibles du lundi au dimanche, jusqu'au 30 septembre 2024.

Découvrir un site d'exception

Installé au pied de la Tour d'Armagnac, le musée du Trésor présente plus de 200 objets d'arts religieux : tableaux, sculptures, orfèvrerie. Ce lieu d'exception est aussi un centre d'interprétation de la cathédrale, de son histoire et de son architecture. Sa réouverture permettra aussi aux visiteurs de découvrir les bâtiments de l'ancien tribunal ecclésiastique : salle d'audience, cachots, et du quartier des chanoines avec les vestiges de la salle capitulaire.

Sur place, des vidéos, des tablettes tactiles et des bornes interactives permettent de découvrir cet écrin patrimonial et le travail de restauration qui a été accompli. Depuis 2022, un audioguide du site est aussi disponible via l'application Baludio. Enfin, le Pays d'art et d'histoire Grand Auch Cœur de Gascogne propose de découvrir les collections lors de visites guidées prévues un mardi sur deux cet été. La prochaine aura lieu le mardi 23 juillet à 15 heures.

La visite guidée Auch criminelle y fait aussi un arrêt pour découvrir le passé de tribunal ecclésiastique du site tous les samedis à 18 heures. Un thème qui saura certainement trouver son public compte-tenu de l'actualité du site.